

CLUB VANVEEN DE DANSE SPORTIVE "TERPSICHORE"

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 1) la Fiche d'inscription individuelle remplie et signée (1 fiche par personne => 2 fiches pour un couple)
- 2) pour une première inscription 1 photo d'identité récente avec nom et prénom inscrits au dos
- 3) un certificat médical spécifique de non contre-indication à la pratique de la danse de salon et/ou du rock datant de moins de 6 mois – ou un formulaire **QS-SPORT** rempli, daté, signé (pour un renouvellement d'adhésion)
- 4) le ou les chèque(s) de règlement des activités choisies à l'ordre du C.V.D.S. **incluant l'adhésion**
- 5) si paiement par **virement bancaire**, indiquez date et montant du paiement
- 6) un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les Vanvéens
- 7) justificatif(s) pour les tarifs réduits : photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité pour les moins de 18 ans, photocopie de la carte d'étudiant, photocopie de l'attestation d'actualisation de moins de 3 mois Pôle Emploi

VIREMENT BANCAIRE :

NOUVEAUTE : Nous vous incitons fortement à payer vos cours et adhésions par VIREMENT BANCAIRE directement sur le compte bancaire du CVDS TERPSICHORE :

IBAN	FR31 2004 1010 1249 9071 6G03 347
BIC	PSSTFRPPSCE

COMITE D'ENTREPRISE :

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par un Comité d'Entreprise, vous devez donner un chèque de caution correspondant au montant possible versé par votre CE. Une attestation d'inscription vous sera alors remise. Le règlement de votre CE doit parvenir avant la fin de l'année 2020 sous peine d'encaissement.

**LE PAIEMENT ADHESION + ACTIVITES S'EFFECTUE EN UNE SEULE FOIS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION
QUELQUE SOIT LE MODE DE PAIEMENT CHOISI**

**AUCUNE CARTE D'ADHERENT NE SERA DELIVREE SI LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST INCOMPLET.
ELLE EST OBLIGATOIRE AUX ENTRAINEMENTS, COURS ET SOIREES.**

*Pour une question d'assurance, toute personne prenant un cours à l'essai doit obligatoirement en informer le professeur. **Un seul cours d'essai (ou une séance d'entraînement) est autorisé.***

TARIFS ADULTES SAISON 2020-2021

TARIFS ETABLIS SUR LE 1^{ER} TRIMESTRE : DU 15 SEPTEMBRE AU 19 DECEMBRE 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, les activités reprennent à compter du 15 Septembre 2020.
Nous adapterons par la suite les activités en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
Nous reviendrons vers vous en cas d'événement susceptible de modifier la pratique des activités.

Adhésion individuelle et obligatoire comprenant :

- ✚ le tarif « adhérent » lors des soirées
- ✚ la libre participation aux entraînements
- ✚ l'assurance individuelle auprès de la Mutuelle des Sportifs après remise du certificat médical
- ✚ la participation aux frais de fonctionnement
- ✚ la Responsabilité Civile du Club
- ✚ les cotisations auprès de la SACEM et de la SPRE pour la diffusion de musique

ADHESION ANNUELLE

Adhésion Vanvéen : 30€	Adhésion Non-Vanvéen : 35€
------------------------	----------------------------

Activités :

COURS DE ROCK ET DE DANSES DE SALON :

TARIF 1^{ER} TRIMESTRE DU 15 SEPTEMBRE AU 19 DECEMBRE 2020

	1 cours	2 cours	3 cours	
Seul(e)	78€	124€	188€	
Couple	144€	200€	300€	
Tarif réduit (*)	62€	90€	134€	

(*) Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

CYCLES DE PERFECTIONNEMENT EN DANSES DE SALON :

Rappel : Une bonne connaissance et pratique des danses de salon sont nécessaires pour suivre au mieux les cycles dispensés.

TARIF DES CYCLES DE PERFECTIONNEMENT 1^{ER} TRIMESTRE DU 15 SEPTEMBRE AU 19 DECEMBRE 2020

	Cycles trimestre	2 niveaux trimestre		
Seul(e)	88€	132€		
Couple	156€	260€		
Tarif réduit (*)	68€			

(*) Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.